



SYNTHESE DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

31 mars 2010

Pour l'heure, une partie du rapport de présentation (le diagnostic, l'état initial de l'environnement) et le Projet d'aménagement et de développement durable ont été réalisés. Ils seront amenés à évoluer et à être complétés tout au long de la démarche.

1. Affirmer le positionnement régional et stratégique du territoire

- Avoir un développement démographique, urbanistique et économique équilibré ;
- Etre un territoire cohérent et bien connecté à ses voisins (Colmar, Mulhouse, Fribourg) ;
- S'intégrer dans les projets et évolutions législatives : plan climat, loi Grenelle, loi de modernisation agricole, SAGE et SDAGE, ...

2. Renforcer l'armature urbaine et de déplacements

- Conforter voire renforcer la desserte TER Colmar-Mulhouse (gares de Rouffach, Merxheim et Raedersheim) et soutenir la création d'une 3^{ème} voie ; Accélérer la réouverture de la liaison ferrée Bollwiller-Guebwiller ; Conserver les emprises des voies ferrées non exploitées ;
- Développer l'intermodalité en structurant les pôles d'échange ;
- Encourager le développement des modes de déplacement doux (vélo, marche à pied, ...) ;
- Favoriser le co-voiturage ;
- Améliorer les liaisons routières Est-Ouest (Rouffach, Guebwiller-Fessenheim) ;
- Améliorer les conditions de circulation et de stationnement en zone agglomérée ;
- Renforcer préférentiellement le développement de l'habitat et des activités dans les communes disposant de desserte en transports collectifs efficace ;
- Réaffirmer et redynamiser le rôle stratégique du pôle urbain de Guebwiller : fonction administrative, formation, culture, services et commerces, accessibilité aux transports en commun, qualité de vie, ...
- Renforcer les pôles d'ancrage de Ensisheim, Fessenheim, Rouffach-Soultzmatt : logements, équipements, emplois, services et commerces ;
- Conforter les rôles des communes rurales : offrir les services et commerces de base, mutualiser les équipements, moduler les capacités d'accueil.

3. Accueillir les habitants d'aujourd'hui et de demain

- Permettre une évolution de la population de 8.5% en moyenne (représentant entre 6100 et 7700 nouveaux habitants) répartie de manière différenciée : 10% pour les pôles, 8% pour les communes rurales de plaine, 5% pour les communes rurales du piémont (vignoble) et 2% pour les communes rurales de montagne ;

- Pour répondre à cette croissance, augmenter le nombre de logement de 7510 dont 4820 logements pour répondre aux besoins de la population résidente et 2690 logements pour accueillir des habitants supplémentaires ;
- Réaliser 1/3 des logements en densifiant les bourgs existants et 2/3 en extension ;
- Obtenir une densité plus forte et au minimum égale à 20 logements/hectare/opération ;
- Limiter la consommation foncière à 300 hectares maximum pour les 15 prochaines années ;
- Construire mieux : mixité fonctionnelle, économie du foncier, énergie, qualité environnementale et paysagère, qualité des espaces publics, limitation des conurbations, liaisons douces, taille des logements diversifiée permettant à chacun de se loger, structures adaptées aux personnes âgées...
- Soutenir les logements locatifs aidés : objectif minimal de 20% des logements représentant 1500 logements.

4. Renforcer l'identité et l'attractivité économique en valorisant les atouts locaux

- Maintenir un ratio entre le nombre d'emplois et le nombre d'actif à 0.75 ;
- Renforcer l'accueil d'activités dans les centre-villes et les villages (commerces, services, équipements, culture, loisirs, ...) pour les rendre plus animés et réduire les déplacements domicile-travail ; Identifier les capacités d'accueil dans les dents creuses, les friches, ... ;
- Optimiser l'offre en zone d'activité : 3 type de zones :
 - Départementale : ZAID d'Ensisheim qui constitue une réserve foncière à long terme et pour de très grandes entreprises, ZAID de Guebwiller, BA 132 ;
 - Supracommunale : privilégier l'occupation, la requalification et, si nécessaire l'extension des zones existantes ; prévoir la création d'une zone nouvelle dans le cadre de l'aire de service autoroutière ;
 - Locale : permettre l'extension ponctuelle des entreprises existantes, permettre l'implantation de quelques entreprises artisanales et de proximité dans les communes ;
- Exploiter les potentiels des sites de reconversion : BA 132, friches industrielles de Guebwiller, Issenheim, ...
- Exiger une grande qualité architecturale, environnementale et paysagère des zones d'activités ; promouvoir des zones nouvelle génération ;
- Prévoir un potentiel de développement à vocation économique limité à 100 ha (hors ZAID d'Ensisheim et BA 132) sachant que les besoins sont estimés à 70 ha ;
- Répartir 60 % des emplois nouveaux au sein des espaces urbanisés et 40 % au plus dans les zones d'activités ;
- Augmenter la densité des zones d'activités ;
- Veiller à la complémentarité et à l'équilibre entre les commerces du centre ville et des zones commerciales ; Renforcer la fonction commerciale des pôles ; Maintenir et optimiser les commerces de proximité dans les centres bourgs ; Limiter fortement les implantations hors pôles ;
- Renforcer la synergie entre les différentes initiatives de promotion touristique du territoire ; développer l'offre touristique (tourisme d'excursion, de court séjour et de proximité, hébergement) ; réfléchir au développement des golfs, de l'anneau du Rhin, du Markstein et du Grand Ballon...

5. S'appuyer sur la richesse écologique et la valeur paysagère du territoire

- Respecter les noyaux de la biodiversité (milieux naturels remarquables, hautes chaumes, Grand Tétras et Grand Hamster, landes et pelouses calcicoles...);
- Protéger les corridors écologiques (le long des cours d'eau, les coupures vertes entre les villages, restaurer la perméabilité au niveau des principaux axes routiers...);
- Conserver le principe d'inconstructibilité du vignoble, des collines sous-vosgiennes, des hautes chaumes;
- Éviter le mitage; Maintenir les villages groupés; Préserver et parfois renforcer les centres anciens des villes et des villages;
- Mettre en valeur le massif des Vosges et son piémont;
- Opérer une reconquête de caractère dans la plaine d'Alsace et le couloir du Rhin;
- Conserver, parfois rétablir, la qualité des paysages perçus à partir des grands axes de circulation et des canaux;
- Préserver les terres agricoles et encadrer les sorties d'exploitations; Favoriser les circuits courts et la vente directe;
- Préserver le cycle de l'eau;
- Maîtriser la consommation énergétique et promouvoir les énergies douces;
- Prendre en compte les risques (inondations, coulées de boues) et les nuisances (sonores).